

France Assos Santé

La voix des usagers

Pays de la Loire

Note de position

→ Numérique en Santé

Souhaité ou non, **le développement de l'usage du numérique en santé est une réalité**



Il a été défini sous le terme de **“E-SANTÉ”** l'ensemble **“des services du numérique au service du bien-être de la personne”**

Cette évolution ouvre la voie à de nouvelles possibilités en termes d'accès aux soins, de fiabilité, de prise en charge ou de prévention



France Assos Santé a dès le début apporté son soutien et sa contribution pour le développement de ces techniques



Mais ceci dans un **cadre précis**, en veillant à **n'exclure personne** et **en assurant une parfaite maîtrise de la protection et de l'utilisation des données**

Les **principaux enjeux** identifiés par **France Assos Santé** et les associations d'usagers du système de santé en **Pays de la Loire**

1 L'implication et l'engagement de tous les acteurs



Comme l'ont montré les retours d'expériences² il est nécessaire d'obtenir un **engagement affirmé des professionnels de santé** dans l'alimentation des données, leurs usages, et dans la communication avec les patients.

Les problèmes techniques d'interopérabilité entre outils ne doivent pas tuer la **dynamique** mise en place.

Une veille particulière doit être exercée pour que les solutions parallèles ou complémentaires d'**acteurs privés** ne perturbent pas la mise en place des outils officiels ou leur perception par les usagers.



Comme déjà initié, un **élargissement du périmètre à d'autres acteurs** semble indispensable : secrétariats, professions paramédicales, médico-social, voire aidants.

Que l'ensemble des acteurs autour du patient trouvent un **espace d'échanges**, à la fois pour une **meilleure prise en charge** mais aussi une **valorisation du travail** de chaque intervenant.

Toujours dans le cadre d'une matrice d'habilitation claire, traçable, et **sous le contrôle du patient**.

² Par exemple : Retour final sur l'expérimentation de Mon espace santé en établissement de santé Agence du Numérique en Santé. (20 novembre 2024)

2 Intégrer le numérique aux pratiques de soins du quotidien

Pour être crédible et utilisé le numérique en santé doit apporter une **valeur ajoutée au patient**.

Par exemple pour une prise de rendez vous facilitée, un accès à des créneaux de consultations disponibles ou à des solutions de télémédecine.

L'**ouverture à double sens de la messagerie entre le patient et son médecin traitant**, strictement encadrée, déjà initiée par des opérateurs privés, pourrait améliorer les échanges.

Les **dossiers d'admission** en établissement de santé devraient pouvoir intégrer un lien avec les données existantes.



De nouvelles pratiques, souvent perçues comme des contraintes sont à valoriser comme des **atouts du numérique** : identitovigilance, ordonnances sécurisées, détection d'erreurs médicamenteuses, aide au diagnostic, ...

Enfin, c'est dans la **coordination des soins et les coopérations professionnelles** que l'usage du numérique doit pouvoir apporter des progrès importants aux patients.

Un travail de **sensibilisation** et de **formation** est à faire auprès de l'usager pour qu'il prenne en main et gère ses données de santé, le réseau de professionnels qu'il habilite ou non.

De la **responsabilisation** d'actions de prévention ou de vaccination jusqu'à la rédaction de ses directives anticipées.

Directement par les systèmes en place ou par des associations agréées un **témoignage de dysfonctionnements** par les patients permettra l'amélioration des outils.

3 Rendre le patient acteur de cette transformation numérique



volontaire MAIS VIGILANTE

EXISTENCE D'UNE OFFRE ALTERNATIVE AU NUMÉRIQUE

Cette offre pour les **usagers en incapacité de maîtrise ou rejet de l'outil numérique** est indispensable

Prise de rendez-vous téléphonique, accueil physique, comptes-rendus papier, ...

CYBERSÉCURITÉ

Les meilleures **pratiques nationales ou européennes** doivent s'appliquer à la collecte, au stockage et à l'utilisation des données

CONTRÔLE DES ACCÈS

Le patient doit rester **maître des autorisations d'accès à ses données**

SOBRIÉTÉ

La pertinence des données stockées et de leur durée d'archivage doit permettre de **limiter les consommations énergétiques inutiles**

DROIT À L'OUBLI

Le patient doit rester maître des documents le concernant et le cas échéant pouvoir en demander la destruction



EN CONCLUSION

Les **DÉFIS MAJEURS** pour **France Assos Santé** pour le développement du numérique en santé

1

Que **l'humain reste au centre** des actes de santé

2

Qu'**aucun usager ne soit laissé de côté** et que les droits de tous soient respectés

3

Que les outils utilisés bénéficient des meilleures protections en matière de **cyber sécurité**

